



PARTENARIAT

**Fondation
KONRAD ADENAUER**

**ASADIC
TAATAAN**



Liberté 5, Villa N°5492
Immeuble Mbergane 2^e étage
Dakar, Sénégal
B.P : 45820 Dakar-Fann
Tél : 33 827 85 49
contact@taataan.sn
Site : www.taataan.sn

Perception des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant acte III de la décentralisation



OCTOBRE 2019

La Fondation Konrad Adenauer au Sénégal

La Fondation Konrad Adenauer (FKA) porte le nom du premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Elle est une fondation allemande à caractère politique, qui, à travers ses divers programmes de formation politique et civique, apporte une contribution à la paix, la liberté et la justice en Allemagne et dans plus de 120 pays. En tant qu'acteur dans le domaine de la Coopération Internationale, la FKA s'engage dans plus de 200 projets dans le monde entier.

Au Sénégal, elle œuvre pour la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la liberté et de l'état de droit. Elle a commencé ses activités au Sénégal en 1976 avec les objectifs suivants : la promotion de la démocratie, l'appui à la décentralisation, le renforcement du secteur économique privé, la promotion du dialogue politique, interculturel et interreligieux, promotion de la femme, l'appui aux médias et la promotion de l'éducation civique, la promotion de la paix, la défense et la sécurité, la prévention de la migration irrégulière et la gestion de conflits.

Dans le contexte de l'appui à la décentralisation, notre objectif est la promotion de la bonne gouvernance dans les collectivités territoriales. Par le biais de formations et de publications, nous aidons les élus et les responsables de la société civile à bien mener les tâches que les pouvoirs publics et le peuple leur ont assignés.

Nous renforçons les organisations de la société civile qui contribuent au développement de la démocratie et de l'esprit citoyen des populations. Dans nos séminaires, formations, conférences, tables rondes et émissions radiophoniques nous traitons des thèmes d'actualité et des problèmes brûlants comme par exemple les élections ou la problématique de l'émigration clandestine.

En coopération avec les médias, en tant que vecteurs des idéaux de la démocratie, la FKA met en place des formations pour journalistes, des concours et des publications comme par exemple les Cahiers de l'Alternance.

Nous soutenons des institutions élues en organisant des renforcements de capacité avec l'Assemblée nationale et d'autres institutions nationales.

Nous œuvrons pour la promotion du secteur économique privé. Nous renforçons le modèle d'économie de marché d'orientation sociale par le biais de formations pour entrepreneurs (start-ups), cadres et employés d'entreprises, des études du paysage économique et des publications. De plus, nous approfondissons le dialogue entre le secteur privé et le monde politique.

Nous soutenons la promotion de la femme dans les secteurs politique, social et économique et appuyons les femmes à accéder aux postes de décision.

Dans le cadre de la promotion des élites intellectuelles, la FKA coopère avec les universités. Elle offre des bourses d'excellence à des étudiants engagés dans la société.



Table des matières

Introduction	5
A. Première Partie	
Rappel de quelques éléments de contenu des termes de références des ateliers régionaux	7
- Objectifs	7
- Résultats attendus	8
- Approche méthodologique et contenu du programme	9
B. Deuxième Partie	
Perception des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant acte 3 de la décentralisation	10
- Synthèse des résultats des travaux des ateliers régionaux sur la perception des citoyens dans la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant acte III de la décentralisation	10
C. Recommandations	19
D. Annexes	22
La perception des citoyens au niveau de chaque région	22
1. Pour la Région de Kaolack	22
2. Pour la Région de Kolda	29
3. Pour la Région de Saint-Louis	36

1. INTRODUCTION

La Fondation Konrad Adenauer (FKA) et l'Association sénégalaise d'appui à la décentralisation et aux initiatives citoyennes (ASADIC -TAATAAN) envisagent d'apporter une contribution conjointe au renforcement de la politique de décentralisation et de développement territorial au Sénégal par une participation plus accrue des citoyens à la gestion des affaires locales.

La réforme de la politique de décentralisation dénommée Acte III de la décentralisation avait pour finalité la refondation majeure de l'action territoriale de l'Etat et d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Pour ce faire, les Hautes Autorités politiques du pays avaient défini quatre axes prioritaires ou objectifs fondamentaux que sont i) l'ancrage de la cohérence territoriale pour une architecture administrative simplifiée, ii) la clarification des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales, iii) le développement de la contractualisation entre ces deux niveaux décisionnels et iv) la modernisation de la gestion publique territoriale, avec une réforme résolue des finances locales et la promotion soutenue de la qualité des ressources humaines.

Dans sa mise en œuvre, cette réforme devait se traduire par une rupture majeure dans l'action publique. Autrement dit, la consécration d'une Gouvernance territoriale au Sénégal basée sur les quatre principes fondateurs i) la territorialisation des politiques publiques, ii) la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales, iii) la coopération étroite entre les élus locaux respectés aux capacités renforcées et les représentants de l'Etat réhabilités dans leur rôle d'interlocuteurs territoriaux de l'Etat et iv) la déconcentration comme nouveau droit commun de l'action étatique reposant sur une culture de subsidiarité.

En outre, la réforme devait inaugurer une nouvelle architecture territoriale aux fins de disposer de cadres organisationnels les plus appropriés, au regard des nouveaux objectifs de développement.





Près de six années après les premières élections municipales et départementales organisées sous l'empire de la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013, une évaluation s'impose en vue de jeter un coup d'oeil sur le rétroviseur pour faire le bilan et dégager les perspectives.

Dans ce sens, le Chef de l'Etat a, en avril 2019, instruit le ministre chargé de la décentralisation, du développement et de l'aménagement des territoires (MCTDAT) de mener une évaluation de la mise en oeuvre de la première phase de l'Acte III de la décentralisation et d'engager la deuxième phase de ladite réforme. A cet effet, des comités régionaux de développement spéciaux dédiés à cet exercice sont programmés dans les quatorze (14) régions sous l'égide des gouverneurs de région du 17 juin au 15 juillet 2019.

Toutefois, le citoyen, la société civile, les chercheurs et autres partenaires locaux sont fondés légitimement d'interpeler les décideurs politiques et mieux d'apporter leurs contributions et points de vue. C'est en cela que le Code général des collectivités territoriales (CGCT) garantit, à ses articles 6 et 7, la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques en application du principe constitutionnel faisant des collectivités territoriales un cadre d'expression d'une citoyenneté active.

C'est dans cette perspective que, l'association ASADIC-TAATAAN en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer (FKA) et les Agences Régionales de Développement de Kaolack, Saint-Louis et Kolda a organisé des ateliers régionaux sur le thème : « **Perception des citoyens sur la mise en oeuvre de la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation** ».

La présente publication synthétise les résultats des travaux des ateliers régionaux sur la perception des citoyens sur la mise en oeuvre de la première phase de la réforme portant acte III de la décentralisation et préconise des recommandations d'ordre générale pour la seconde phase de la réforme. Mais au paravent, elle fait un rappel de quelques éléments de contenu des termes de références des ateliers régionaux.

A. PREMIÈRE PARTIE

Rappel de quelques éléments de contenu des termes de références des ateliers régionaux

La Fondation Konrad Adenauer (FKA) et l'Association sénégalaise d'appui à la décentralisation et aux initiatives citoyennes (ASADIC -TAATAAN) envisagent d'apporter une contribution conjointe au renforcement de la politique de décentralisation et de développement territorial au Sénégal par une participation plus accrue des citoyens à la gestion des affaires locales.

La réforme de la politique de décentralisation dénommée Acte III de la décentralisation avait pour finalité la refondation majeure de l'action territoriale de l'Etat et d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable.

Objectif général :

L'objectif général est de recueillir la perception des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant acte III de la décentralisation.

1. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique l'atelier vise à :

1. Rappeler le contexte, les objectifs, le phasage, les perspectives et les principaux résultats de la première phase portant Acte III de la décentralisation ;
2. Rappeler la participation citoyenne au Sénégal sous l'égide de l'Acte III de la décentralisation ;
3. Recueillir la perception des citoyens sur les services offerts aux citoyens par les collectivités territoriales durant la première phase, ainsi que la participation des citoyens dans la gestion des affaires locales.





2. Résultats attendus :

Les résultats attendus de l'atelier sont :

- 1.** Une commune compréhension des résultats de la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation ;
- 2.** Une meilleure compréhension de la participation citoyenne au Sénégal sous l'égide de l'Acte III de la décentralisation ;
- 3.** Le recueil des perceptions des participants sur les services offerts aux citoyens par les collectivités territoriales durant la première phase,
- 4.** Le recueil de la perception des participants sur le niveau de participation des citoyens dans la gestion des affaires locales.

Chaque atelier a enregistré la participation d'une quarantaine (40) de personnes provenant généralement des :

- Groupements féminins;
- Associations de jeunes;
- Membres de la société civile locale ;
- Représentants locaux des Acteurs non étatiques;
- Organes de la presse locale,
- Opérateurs économiques locaux.
- Partenaires techniques et financiers.

3. Approche méthodologique et contenu du programme :

Pour chaque atelier l'approche participative a été de mise avec des exposés suivis de débats et une alternance travaux de groupes et plénières. Dans son déroulement chaque atelier a suivi le processus ci-dessous :

- Une cérémonie d'ouverture ;
- Une présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier ;
- Le rappel de la réforme portant Acte 3 de la décentralisation et les principaux résultats de la première phase de la réforme portant Acte 3 de la décentralisation ;
- Une présentation sur la participation citoyenne au Sénégal sous l'égide de l'Acte 3.
- Un rappel des résultats de l'évaluation de la première phase de l'Acte 3 au niveau régional.
- Débats autour des présentations
- Alternances travaux de groupes/plénières





B. DEUXIÈME PARTIE

Perception des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase portant acte 3 de la décentralisation

La perception des citoyens a été recueillie principalement au niveau de deux champs d'observation à savoir :

1. La participation des citoyens dans la gestion des affaires locales ;
2. La qualité des services offerts aux citoyens.

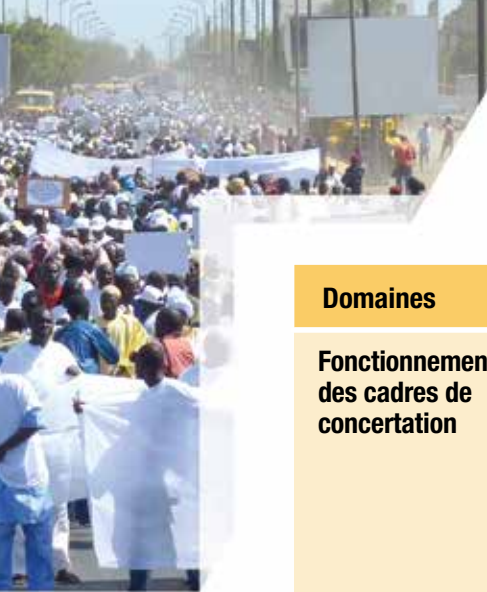
Le tableau ci-après dresse la synthèse des résultats obtenus au niveau des trois (3) régions retenues à savoir : Kaolack, Kolda, Saint-Louis.

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DES ATELIERS REGIONAUX SUR LA PERCEPTION DES CITOYENS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE PHASE DE LA REFORME PORTANT ACTE III DE LA DECENTRALISATION

Perception des citoyens sur la participation dans la gestion des affaires locales		
Domaines	Perceptions	Recommandations
Processus budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Dans certaines localités la population est impliquée lors des débats d'orientation budgétaire seulement ; - Absence d'implication de la population dans l'élaboration et l'exécution du budget dans les départements ; - Les citoyens ne sont pas associés dans le suivi et la conduite des affaires locales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer tous les acteurs concernés : ST, OCB, Conseil de la Jeunesse, ONG, personnes ressources, PTF, société civile. - Impliquer les citoyens lors des débats d'orientation budgétaire dans certaines localités et au niveau des départements ; - Effectivité de la loi de l'accès à l'information ; - Tenue de la lecture du bilan d'exécution budgétaire en public ; - Faire des évaluations budgétaires à mi-parcours ; - Organiser des sessions de formation et d'information au niveau des quartiers sur le fonctionnement de la commune ;



Domaines	Perceptions	Recommandations
<p>Processus d'élaboration des plans de développement communaux (PDC) et départementaux (PDD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines communes prennent des initiatives pour impliquer les populations dans le processus d'élaboration des plans de développement communaux ; - L'absence d'exécution des projets planifiés au niveau des PDC ; - Faiblesse de la participation citoyenne dans le processus d'élaboration du PDC - Absence de document de planification pour certaines communes ; - Trop de lenteur dans l'élaboration de certains PDC ; 	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication effective des populations dans tout le processus d'élaboration des PDC ; - Appuyer les communes à l'élaboration et la mise en œuvre des PDC ; - Rechercher les financements pour les projets retenus dans le PDC ; - Sensibiliser les populations sur l'importance du suivi de l'exécution des plans communaux de développement ; - Sensibiliser davantage les populations sur la nécessité de leur participation ; - Renforcer les capacités des organisations citoyennes à la base en vue de favoriser la participation citoyenne ; - Effectuer l'élaboration des PDC dans les délais impartis ; - Rendre accessibles les documents de planification ; - Institutionnaliser la participation des citoyens dans le processus d'élaboration des plans de développement à travers les conseils de quartiers, les comités villageois de développement et les organisations faitières, la société civile ONG, AVD, les Conseils de jeunesse etc ...



Domaines	Perceptions	Recommandations
Fonctionnement des cadres de concertation	<ul style="list-style-type: none">- La plupart des cadres de concertation ne fonctionnent pas ;- Faible implication de la population ;- Politisation des cadres ;- Absence des cadres dans certaines communes ;- Méconnaissance des rôles et responsabilités des membres du cadre ;- Conflits d'intérêts avec les chefs de quartier ;	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les capacités des membres des cadres de concertation ;- Redynamiser les cadres de concertation ;- Dépolitiser les cadres de concertation ;- Rendre effective la mise en place des cadres de concertation ;- Renouveler les instances ;- Formaliser les cadres de concertation



Perception des citoyens sur les services offerts

Domaines	Perceptions	Recommandations
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit en infrastructures et équipements de santé dans certaines collectivités; - Déficit de médecins et plus particulièrement de spécialistes dans certains domaines tels que la Gynécologie dans les CT ; - Limites des communes pour recruter du personnel qualifié - Les mutuelles de santé ne reçoivent pas de subvention venant des CT ; - Les CT sollicitent trop peu la diaspora pour améliorer les services de santé ; - Retard sur la disponibilité des fonds de dotations ; - Faible prise en charge des jeunes au niveau des centres de santé ; - Absence de volonté des médecins pour servir dans des zones déshéritées ; - Insuffisance de la dotation en médicaments ; - Retard de paiement des dettes (CMU) (gouvernance financière) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les plateaux techniques sanitaires ; - Les CT doivent loger les sages-femmes au niveau des postes afin de prévenir les urgences - Améliorer la fréquence des consultations gratuites ; - Créer des espaces de conseil et d'orientation pour les jeunes dans les structures de santé ; - Créer un espace de conseil et d'accueil pour le troisième âge ; - Accentuer le recensement des élèves dans la CMU élève ; - Augmenter les infrastructures et équipements sanitaires ; - Revoir la clé de répartition des revenus des comités de développement sanitaire (CDS) pour leur permettre de recruter du personnel qualifié ; - Comblent le déficit de compétences et de spécialistes ; - Permettre aux collectivités territoriales de nouer des alliances avec le secteur privé et les PTF ; - Allouer des primes de motivation aux spécialistes affectés dans les zones déshéritées ; - Augmenter l'enveloppe dédiée à la dotation en médicaments ; - Amener plus de souplesse sur la gouvernance financière entre CT et les établissements de santé



Domaines	Perceptions	Recommandations
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Dotation en fournitures dans certains établissements scolaires ; - Appui du CGE pour l'obtention d'extrait de naissance ; - Remise tardive des fournitures scolaires ; - Faible taux de réussite scolaire - Vétusté de certains établissements scolaires ; - Insuffisance des établissements scolaires ; - Déficit du personnel éducatif dans certaines collectivités ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la dotation des fournitures dans les écoles ; - Mettre en place des commissions de recensement et de suivi par la CT chargées de répertorier les enfants sans extrait depuis la classe de CEI ; - Fournir à temps l'appui scolaire en fournitures ; - Organiser des concertations sur l'éducation au niveau des CT ; - Réhabiliter les établissements scolaires ; - Construire de nouveaux établissements scolaires dans certaines collectivités ; - Recruter et motiver du personnel dans les zones éloignées des centres urbains.
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de bornes fontaines dans certaines collectivités territoriales ; - Construction de forages ; - Amélioration de l'accès en eau potable à usage multiples ; - Absence de gestion intégrée des ressources en eaux ; - Présence de maladies hydriques liées à la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les infrastructures hydrauliques ; - Construire des puits hydrauliques et pastoraux, réhabiliter les marres ; - Institutionnaliser les plans de gestion des ressources en eaux dans les collectivités territoriales ; - Appui institutionnel pour la mise en place de centre de traitement des maladies hydriques



Domaines	Perceptions	Recommandations
Salubrité	<ul style="list-style-type: none">- Système de ramassage et de collecte des ordures insuffisantes et peu performant ;- Absence de système de trie et de recyclage des ordures ;- Existence des canaux à ciel ouvert ;- Prolifération des dépotoirs sauvages ;- Propension de maladies ;- Absence d'articulation entre les différents projets et programmes intervenants dans la gestion des déchets ;- Insuffisance de la participation communautaire dans la gestion des déchets ;- Absence de centres d'enfouissement techniques dans les CT ;	<ul style="list-style-type: none">- Introduction à l'éducation citoyenne sur les questions d'hygiène et de salubrité ;- Impliquer la population dans la gestion des ordures ;- Synergies de tous les acteurs à la gestion de l'environnement ;- Curer et fermer les canaux à ciel ouvert ;- Promouvoir l'intercommunalité pour la gestion des ordures ;- Accélérer la mise en œuvre du programme national de la gestion des déchets ;- Créer des centres d'enfouissement techniques dans les départements du Sénégal ;



Domaines	Perceptions	Recommandations
Jeunesse-Sport-Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'activités culturelles et sportives ; - Subvention aux ASC ; - Absence de cohérences dans les politiques de jeunesse ; - Insuffisance d'équité des projets et programmes ; - Mauvaise répartition des fonds alloués à la jeunesse ; - Insuffisance d'infrastructures sportives et de loisirs ; - Non prise en compte de l'espace de sport et loisirs dans la planification urbaine ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des aires de jeux adaptés aux besoins de la jeunesse ; - Augmenter les bibliothèques pour un accès aux œuvres pédagogiques et de loisirs ; - Mieux équiper les foyers des jeunes ; - Augmenter les fonds alloués aux ASC ; - Impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques qui leurs sont destinées ; - Synergie entre les acteurs pour la promotion de la jeunesse ; - Diversifier les formes d'appui à la jeunesse : - Former, encadrer et orienter la jeunesse vers des secteurs porteurs et sur la citoyenneté ; - Redynamiser les institutions de la jeunesse ; - Favoriser et orienter les projets et programmes en fonction des priorités et potentialités locales ; - Construire des espaces de loisirs dans les communes ;



Domaines	Perceptions	Recommandations
<p>Urbanisme-Habitat-Foncier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Problème de lotissement et plus généralement de gestion du foncier au niveau des CT ; - Absence de PAOS et en général d'outils de planification urbaine ; - Absence d'information des populations plus particulièrement les femmes par rapport au foncier ; - Occupation anarchique de l'espace ; - Gestion de l'espace collectivité territoriale peut durable ; - Existence de problèmes dans le découpage des CT « incohérence territoriale » ; - Méconnaissance des limites géographiques des CT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire les lotissements selon les plans d'aménagements ; - Affecter les terres de manière rationnelle ; - Régler les litiges fonciers ; - Impliquer les services techniques dans la délimitation des collectivités territoriales; - Encourager l'intercommunalité ; - Gérer durablement les espaces communales ; - Revoir les découpages administratifs ; - Promouvoir la mise en œuvre du PDU de Saint-Louis.



Domaines	Perceptions	Recommandations
Gestion de l'état civil	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulations des actes d'Etat civil ; - Absence de personnes qualifiées ; - Insuffisances des ressources allouées à l'Etat civil ; - Manque d'outil de gestion (registre...); - La taille des collectivités (Impact négativement sur l'accès à l'Etat civil - Trop de lenteur dans la délivrance des documents administratifs ; - Déclaration tardive à l'état civil ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Numériser/Automatiser l'Etat civil ; - Recruter des personnes qualifiées au niveau des centres d'Etat civil ; - Renforcer les ressources allouées à l'Etat civil ; - Renforcer le personnel des collectivités territoriales ; - Former le personnel des CT ; - Réorganiser le circuit de délivrances des pièces d'état civil ; - Renforcer le nombre de centre secondaire ; - Stabiliser et informatiser l'Etat civil ; - Sensibiliser les populations pour éradiquer les audiences foraines ; - Systématiser l'existence de registre d'Etat civil dans les lieux de culte.
Service de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive des bois - Feu de brousse - La divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des comités de lutte, de suivi et de veille des ressources naturelles locales.
Service de la Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de communication entre les élus et les populations à la base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des cadres de concertation au niveau des collectivités territoriales; - Renforcer et diversifier les outils de communication ; - Organiser des journées porte ouverte entre acteurs du développement local et la population.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès à l'électrification 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les énergies renouvelables Ex : le solaire

C. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

A l'issue des différents ateliers régionaux et au regard des échanges enrichissants ; des recommandations d'ordre générales sont formulées à l'endroit des principaux acteurs que sont : l'Etat, les collectivités territoriales et les citoyens.

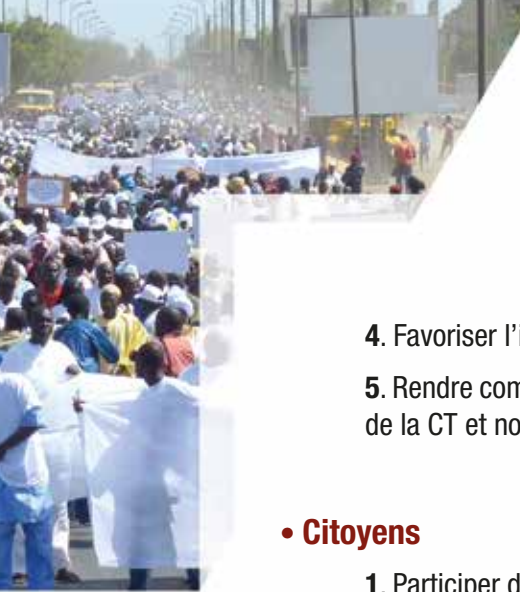
• Etat

1. Procéder à la correction des incohérences territoriales en veillant à un découpage qui tient compte de la viabilité économique et de la proximité des services offerts aux citoyens ;
2. Définir des critères qui tiennent compte entre autres de la taille et du niveau d'équipement en services sociaux de base, dans l'affectation des ressources financières aux collectivités territoriales (FDD ; FECL) ;
3. Assurer la formation des élus ne serait-ce que sur la mission des CT et sur les rôles et responsabilités des organes.

• Collectivités territoriales

1. Recruter des ressources humaines qualifiées sur la base de compétence et non sur du clientélisme politique,
2. Informer régulièrement les citoyens des séances publiques du conseil ;
3. Promouvoir la création de cadres de concertation et de dialogue avec les divers acteurs territoriaux et notamment les citoyens (Conseils de quartiers, comités villageois de développement ...) en vue de favoriser la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales ;





4. Favoriser l'implication des acteurs territoriaux dans le processus budgétaire,
5. Rendre compte aux citoyens à travers l'organisation de sessions d'information périodiques sur les réalisations de la CT et notamment sur l'état d'exécution de certains projets /programmes.

• Citoyens

1. Participer de manière régulière aux séances publiques des conseils municipaux et départementaux comme le stipule le code général des collectivités territoriales ;
2. S'informer et se former sur les missions des CT ainsi que sur les rôles des acteurs territoriaux dans la gouvernance locale ;
3. Assurer le rôle de contrôle citoyen de l'action publique locale en demandant des comptes rendus aux élus et en veillant à la qualité des services offerts aux citoyens par la CT.

ANNEXES



D. ANNEXES

LA PERCEPTION DES CITOYENS AU NIVEAU DE CHAQUE REGION

1. Pour la Région de Kaolack

TRAVAUX DE GROUPE N° 1.

« Perception des citoyens sur les services offerts aux citoyens par les collectivités territoriales durant la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation ».

Membres du groupe N°1



PRENOM (S) ET NOM	STRUCTURE D'ORIGINE
Amadou SALL	ASDES
Papa Malick FAYE	CCIAK
Bassirou DIAW	CDJ/KL
Mahawa NDIAYE	CDJ/ GUINGUINEO
Khady Mbaye GUEYE	MAIRIE KAOLACK
Maimouna SALL	
Yatta WILANE	
Mane NDIAYE	
Amadou Lamine GUEYE	IRJ/KL
Président : Amadou SALL	
Rapporteur : Papa Malick FAYE	

LES LIVRABLES DU GROUPE N°1

Perception des citoyens sur les services offerts aux citoyens par les collectivités territoriales durant la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation.

Nature Service	Perceptions	Recommandations
Service d'Etat civil	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel insuffisant ; - Personnel peu qualifié ; - Trop de lenteur dans la délivrance des documents administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le personnel des collectivités territoriales ; - Former le personnel des CT ; - Réorganiser le circuit de délivrances des pièces d'état civil ; - Renforcer le nombre de centre secondaire ; - Informatiser le service administratif
Service d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Système de ramassage et de collecte des ordures insuffisantes ; - Absence de système de trie et de recyclage des ordures ; - Existence des canaux à ciel ouvert ; - Prolifération des dépotoirs sauvages - Propension de maladies 	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à l'éducation citoyenne - Impliquer la population dans la gestion des ordures ; - Synergies de tous les acteurs à la gestion de l'environnement ; - Curer et fermer les canaux à ciel ouvert ;
Service de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive des bois - Feu de brousse - La divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des comités de lutte, de suivi et de veille des ressources naturelles locales





Nature Service	Perceptions	Recommandations
Service jeunesse, sport, loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de cohérences dans les politiques de jeunesse - Insuffisance d'équité des projets et programmes. - Mauvaise répartition des fonds alloués à la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques qui les sont destinés ; - Synergie entre les acteurs pour la promotion de la jeunesse ; - Diversifier les formes d'appui à la jeunesse ; - Former, encadrer et orienter la jeunesse vers des secteurs porteurs et sur la citoyenneté ; - Redynamiser les institutions de la jeunesse ; - Favoriser et orienter les projets et programmes en fonction des priorités et potentialités locales. - Financer des projets prioritaires aux jeunes.
Service Domaine	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de délimitation des communes ; - Occupation anarchique de l'espace ; - Gestion de l'espace collectivité territoriale peut durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les services techniques dans la délimitation des collectivités territoriales; - Encourager l'intercommunalité ; - Gérer durablement les espaces communales.
Service de la Communication	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de communication entre les élus et les populations à la base. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des cadres de concertation au niveau des collectivités territoriales ; - Renforcer et diversifier les outils de communication ; - Organiser des journées porte ouverte entre acteurs du développement local et la population.

TRAVAUX DE GROUPE N° 2.

« Participation des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation ».

Membres du groupe N°2



PRENOM (S) ET NOM	STRUCTURE D'ORIGINE
Abdoulaye FALL	President du Conseil départemental de la jeunesse de Niore
Mamadou SOW	
Amy Sarr NDAO	Coop des AA
Abdoulaye THIAM	ANPEJ Kaolack
Papa Samba DIOP	Délégué CCJ Guinguiné
Oumar CAMARA	
Ousmane NDIAYE	POH CEL
Président : Kabir THIAM	
Rapporteuse : Fatou Kiné DIASSE	





LES LIVRABLES DU GROUPE N°2

Participation des citoyens sur la mise en œuvre de la première phase de la réforme portant Acte III de la décentralisation

Forme de participation	Perceptions	Recommandations
Débats d'Orientation Budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de participation des acteurs concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer tous les acteurs concernés : ST, OCB, Conseil de la Jeunesse, ONG, personnes ressources, PTF, société civile.
Conseil consultatif de quartier, comité villageois de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre non fonctionnel, faible implication de la population, - Politisation du cadre, - Absence des cadres dans certaines communes, - Méconnaissances de leurs rôles et responsabilités, - Conflits d'intérêts avec les chefs de quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des membres des cadres ; - Redynamiser les cadres ; - Dépolitiser les cadres ; - Rendre effective la mise en place des cadres, - Renouveler les instances.
Fora communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans la communication et la sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des fora sur les potentialités socio-économiques.
Rencontres zonales	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de systématization 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les rencontres zonales périodiquement sur les potentialités socio-économiques.

Forme de participation	Perceptions	Recommandations
Contribution à l'effort de développement local	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans la communication envers les communautés, - Ignorance des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les populations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets ; - Rendre visible les réalisations du conseil municipal ; - Faire la reddition des comptes.
Elaboration des PDC (bilan diagnostic)	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de document de planification pour certaines communes ; - Lenteur dans l'élaboration de certains PDC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser les plans de développement à toutes les communes ; - Accélérer le processus d'élaboration ; - Rendre accessibles les documents de planification.
Actions de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Non engagement des citoyens ; - Absence d'encadrement des actions de développement ; - Absence de concertation et de synergie des actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les acteurs sur la citoyenneté et le civisme, - Promouvoir et accompagner les actions organisées par les organisations de jeunes et des femmes.
Contrôle citoyen	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de contrôle citoyen de la gestion des collectivités territoriales - Absence de prise en compte des besoins spécifiques de la base 	<ul style="list-style-type: none"> - Former et sensibiliser les populations sur le contrôle citoyen - Instaurer le budget participatif - Créer des cadres de concertation populaire





Forme de participation	Perceptions	Recommandations
<p>Fonctionnement du conseil municipal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible participation des citoyens, - Méconnaissance des missions du conseil municipal par la plupart des élus et des populations ; - La majorité des commissions techniques sont non fonctionnelles ; - Absentéisme fréquent de certains conseillers ; - Non application des textes au niveau du conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement des commissions techniques aux personnes ressources, - Revoir le profil de l'élu ; - Vulgariser et appliquer les textes de la décentralisation. - Respect du principe de la bonne gouvernance ; - Rendre accessible le service public ; - Revoir le statut des travailleurs des collectivités territoriales ; - Revoir à la baisse le nombre des conseillers ; - Revoir le code électoral afin de permettre aux éléments de la société civile d'intégrer le conseil municipal.

1. Pour la Région de Kolda

Thème N°1 : Perception des citoyens sur la participation dans la gestion des affaires locales

Membres du groupe N°1

NOM ET PRÉNOMS

Daouda Camara
Mamadou... Diao
Sancooung Koté Secrétaire
Abdoulaye Baldé
Amadou Diatta
Yacine Guéye
Hawa Kandé
Mariama Mballo Rapporteur
Aissatou Gadjigo
Djiba Koita
Hamidou Baldé
Thiédo Baldé
Souleymane Baldé
Boubacar Baldé Modérateur
Maramé Faye...
Cheick Séne.....





Tableau N 1 : Perception des citoyens sur la participation dans la gestion des affaires locales

Domaines	Perceptions	Recommandations
<p>Processus budgétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation - Elaboration - Exécution - Suivi/Contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les communes prennent des initiatives pour impliquer les populations dans la préparation du budget - Au niveau de l'élaboration Exécution Suivi/Contrôle la population est absente - La nomenclature budgétaire est dépassée - Faiblesse des ressources humaines et financières 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser pour une participation effective des populations durant tout le processus budgétaire - Renforcer les ressources humaines et financières
<p>Processus d'élaboration des Plans de développement communaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation Diagnostic - Planification - Exécution - Suivi/Contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines communes prennent des initiatives pour impliquer les populations dans le processus d'élaboration des plans de développement communaux - Certaines communes ont des PLD qui ne sont pas à jour - Le non-respect du planning des activités du PDC - Absence de suivi totale des populations sur le processus d'élaboration des plans communaux - Faiblesse de la participation citoyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication effective des populations dans tout le processus d'élaboration des PDC - Appuyer les communes à l'élaboration et la mise en œuvre des PDC - Respecter le planning des activités du PDC - Sensibiliser les populations sur l'importance du suivi des plans communaux de développement - Sensibiliser davantage les populations sur la nécessité de leur participation - Renforcement de capacités des organisations citoyennes à la base - Renforcer la participation citoyenne

Domaines	Perceptions	Recommandations
Gestion de l'Etat civil	<ul style="list-style-type: none"> - Manipulations des actes d'Etat civil - Absence de personnes qualifiées - Insuffisances des ressources allouées à l'Etat civil - Manque d'outil de gestion (registre...) - Taille des collectivités (Impact négativement sur l'accès à l'Etat civil) 	<ul style="list-style-type: none"> - Numériser/Automatiser l'Etat civil - Recruter des personnes qualifiées au niveau des centres d'Etat civil - Renforcer les ressources allouées à l'Etat civil - Redéfinir les limites (découpages administratifs) des (communes pour faciliter l'accès aux services sociaux de bases)
Autres à spécifier Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'infrastructures au niveau des communes - Manque des services sociaux de bases - Faible taux de recouvrement - Problème de partage des prérogatives (délégation de signature) - Absence des Maires au niveau des Mairies - Certains Maires n'ont pas un profil adapté au développement de leur commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des pistes pour assurer la circulation des personnes et des biens - Relever le plateau médical - Renforcer le dispositif de recouvrement au niveau des collectivités - Partager/Délégué certaines prérogatives si nécessaire - Présence effective des Maires au niveau des Mairies - Eviter les cumules de fonctions (Ministre Maire, Député Maire, DG Maire, élu national Maire) - Mettre en place un profil de Maire adapté aux exigences du développement des communautés





Thème N°2 : Perception des citoyens sur les services offerts

Membres du groupe N°2

NOM ET PRÉNOMS

Souleymane Barr
Ndeye Fatou Niang
Ibrahima Sory Diatta
Assy Diamanka
Namata Touré
Maimouna M Abdoul Ba
Mariama-Barry
Absatou Baldé
Oumar Mballo
Youssouph Mané
Mamadou M B
El Hadji Ndiobo Mballo
Faoumata Coulibaly

Tableau N 2 : Perception des citoyens sur les services offerts

Domaines	Perceptions	Recommandations
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les mutuelles ne reçoivent pas de subvention des CT - Déficit de médecins et plus particulièrement de spécialistes dans certains domaines tels que la Gynécologie dans les CT - Les CT sollicitent trop peu la diaspora pour améliorer les services de santé - Retard sur la disponibilité des fonds de dotations - Faible prise en charge des jeunes au niveau des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Relever les plateaux techniques sanitaires - Les CT doivent loger les sages-femmes au niveau des postes de santé afin de prévenir les urgences - Améliorer la fréquence des consultations gratuites - Créer des espaces de conseil et d'orientation pour les jeunes dans les structures de santé - Créer un espace de conseil et d'accueil pour le troisième âge - Accentuer le recensement des élèves dans la CMU élève





Domaines	Perceptions	Recommandations
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Dotations en tenues et fournitures dans les établissements scolaires - Appui du CGE pour l'obtention d'extrait de naissance - Informatisation de certains établissements scolaires - Dotations de fournitures scolaires par le CD aux écoles - Remise tardive de l'appui scolaire - Faible taux de réussite scolaire au niveau de la région 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la dotation des tenues et fournitures dans les écoles - Mise en place de commissions de recensement et de suivi par la CT chargé de répertorier les enfants sans extrait depuis la classe de CEI - Assurer le suivi par rapport au fonctionnement de ces unités informatiques - Fournir à temps l'appui scolaire en fournitures - Organiser des assises sur l'éducation au niveau des CT
Formation / Renforcement de capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de session de renforcement de capacités pour les élus - Insuffisances des sessions de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les sessions de formation et impliquer les Services Techniques pour le choix des thématiques de formation - Implication des chambres consulaires et des Conseils de Jeunesses, CRFPT
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de bornes fontaines - Construction de forages - Amélioration de l'accès en eau potable à usage multiples 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les infrastructures hydrauliques - Forer des puits hydrauliques et pastoraux, réhabiliter les marres



Domaines	Perceptions	Recommandations
Salubrité	<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement assuré par les CT 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser ces actions
Jeunesse - Sport - Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'activités culturelles et sportives - Subvention aux ASC 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des aires de jeux adaptés aux besoins de la jeunesse - Augmenter les bibliothèques pour un accès aux œuvres pédagogiques et de loisirs - Mieux équiper les foyers des jeunes - Augmenter les fonds alloués aux ASC
Urbanisme - Habitat - Foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Lotissement - Alignement - Absence de PAOS - Sous-information des populations plus particulièrement les femmes par rapport au foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire les lotissements selon les plans d'aménagements - Affecter les terres logiquement - Régler les litiges fonciers
Autres à préciser Energie	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès à l'électrification 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les énergies renouvelables Ex : le solaire



1. Pour la Région de Saint-Louis

Thème N°1 : Perception des citoyens sur la participation dans la gestion des affaires locales

Membres du groupe N°1

NOM ET PRÉNOMS

Abdou Salam FALL : **Président**

Adama Coundoul : **Rapporteur**

Mouhamadou Lamine TALL

Daouda FALL

Adama Kane DIALLO

Bocar Mamadou BA

Aboubacry DIALLO

Chantal Elyse SARR : **Secrétaire**

Moustapha DIOP

Amadou Samba NIASS

Les productions du Groupe N° 1

Domaines	Perceptions	Recommandations
Processus budgétaire - Préparation - Elaboration - Exécution - Suivi/Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Dans certaines localités la population est impliquée lors des débats d'orientation budgétaire - Absence d'implication de la population dans l'élaboration et l'exécution du budget dans les départements - Les citoyens n'assurent pas le suivi et le contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les citoyens lors des débats d'orientation budgétaire dans certaines localités et au niveau des départements - Effectivité de la loi de l'accès à l'information - Tenue de la lecture du bilan d'exécution budgétaire en public - Evaluation à mi-parcours budgétaire - Organiser des sessions de formation et d'information au niveau des quartiers sur le fonctionnement de la commune. - Numération et publications des données des collectivités territoriales
Processus d'élaboration des Plans de développement communaux - Préparation - Diagnostic - Planification - Exécution - Suivi/Contrôle	<p>Dans certaines localités il y a une implication des citoyens par contre dans d'autres il y a une absence totale de celle-ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation - Diagnostic - Planification - Exécution - Suivi/Contrôle 	<p>Institutionnalisation de la participation des citoyens dans le processus d'élaboration des plans de développement à travers les conseils de quartiers, les comités villageois de développement et les organisations faitières , la société civile ,ONG , AVD, les Conseils de jeunesse ect ...</p>
Fonctionnement des Cadres de concertation	<p>Inexistence de cadre de concertation dans certaines localités.</p> <p>Problème de fonctionnement dans d'autres localités</p>	<p>Formaliser et redynamiser les cadres de concertation</p>





Thème N°2 : Perception des citoyens sur les services offerts

Membres du groupe N°2

NOM ET PRÉNOMS

Mamadou DATT : **Président de groupe**

Oumar SOW : **Rapporteur**

Alioune Badara DIOP : **Secrétaire de séance**

Ablaye Malick FALL

Mansour FALL

Moctar DIALLO

Babacar NDIAYE

Baila DIAGNE

Baka GUEYE

Makhtar DIOP

Les productions du Groupe N° 2

Domaines	Perceptions	Recommandations
Santé	<ul style="list-style-type: none">- Déficit en infrastructures et équipements de santé- Déficit du personnel (absence de personnel dans des infrastructures déjà réalisées)- Limites des communes pour recruter du personnel qualifié- Absence de volonté des médecins pour servir dans des zones déshéritées- Insuffisance de la dotation en médicaments- Retard de paiement des dettes (CMU) (gouvernance financière)	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter les infrastructures et équipements sanitaires.- Recruter les diplômés (Etats)- Revoir la clé de répartition des revenus des comités de développement sanitaire (CDS) pour leur permettre de recruter du personnel qualifiés- Combler le déficit compétences et de spécialistes- Permettre aux collectivités territoriales de nouer des alliances avec le secteur privé et les PTF- Allouer des primes de motivation aux spécialistes affectés dans les zones déshéritées- Augmenter l'enveloppe dédiée à la dotation en médicaments- Amener plus de souplesse sur la gouvernance financière entre CT et les établissements de santé





Domaines	Perceptions	Recommandations
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Vétusté des établissements scolaires - Insuffisance des établissements scolaires - Déficit du personnel éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les établissements scolaires - Construire de nouveaux établissements scolaires - Recruter et motiver du personnel pour les zones éloignées des centres urbains
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de plans de gestion intégrée des ressources en eaux. - Présence de maladies hydriques liées à la qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Institutionnaliser les plans de gestion des ressources en eaux dans les collectivités territoriales - Appui institutionnel pour la mise en place de centre de traitement des maladies hydriques
Salubrité (Déchets solides et liquides)	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'articulation entre les différents projets et programmes intervenants dans la gestion des déchets - Insuffisance de la participation communautaire dans la gestion des déchets - Absence de centres d'enfouissement techniques dans les CT 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'intercommunalité - Appuyer la mise en œuvre de l'intercommunalité - Accélérer la mise en œuvre du programme national de gestion des déchets - Créer des centres d'enfouissement techniques dans les départements du Sénégal
Jeunesse - Sport-Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures sportives et de loisirs - Non prise en compte de l'espace de sport et loisir dans la planification urbaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des stades omnisport municipaux - Construire un stade omnisport régional - Construire des espaces de loisirs dans les communes



Association Sénégalaise d'Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Citoyennes (ASADIC-TAATAAN)

L'Association Sénégalaise d'Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Citoyennes (ASADIC-TAATAAN), est une organisation spécialisée dans l'appui aux collectivités territoriales et aux organisations communautaires de bases, ainsi que dans l'appui accompagnement des Micros et Petites Entreprises (MPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Axes d'intervention

L'Association Taataan intervient principalement dans les domaines suivants :

- Appui à la politique de décentralisation et de développement territorial
- Promotion de la démocratie locale et la participation citoyenne
- Appui au développement d'initiatives locales d'insertion socio-économique
- Migration et développement économique local

Stratégies d'intervention

- Information, formation et facilitation ;
- Etudes, enquêtes et recherche-action en développement local;
- Appui-conseil et coaching ;
- Rencontres d'échanges et voyages d'études
- Capitalisation et diffusion d'expériences

Zone d'intervention

L'Association Taataan intervient sur l'étendue du territoire national, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.





Bénéficiaires et partenaires

- Collectivités territoriales
- Organisations communautaires de base ;
- ONG et structures étatiques ;
- Projets et programmes de développement ;
- Migrants de retour ;
- Fondations et Agences Internationales ;
- Porteurs d'initiatives économiques locales (PIEL)
- Ecoles et Instituts de formation en décentralisation et développement local

Expériences et expertise

L'Association Taataan dispose de personnes ressources et d'experts capitalisant plus de vingt années d'expérience en matière de décentralisation et d'appui aux collectivités de base, de planification du développement local, d'études, enquêtes et recherches participative, de formation des adultes et de capitalisation d'expériences.

L'Agence compte à son actif :

- La production de modules de formation sur des thématiques relatives à la décentralisation et à la bonne gouvernance locale.
- La production de publications sur des thématiques de la décentralisation et de la gouvernance locale.
- La production d'outils méthodologiques pour l'implantation de Mutuelles d'épargne et de crédit fonctionnelles.

- La production d'outils méthodologiques appropriés de suivi/ évaluation participatif orienté vers les impacts des projets et programmes de développement.
- La production d'outils appropriés pour le diagnostic institutionnel des organisations communautaires de base.
- L'appui à l'élaboration de plans locaux de développement

Partenariat avec la FKA

Depuis Janvier 2004, l'Agence a noué un partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer (FKA) pour la mise en œuvre de son volet « Décentralisation ».

Missions réalisées

- Protocole de convention avec la GIZ pour la mise en œuvre du projet Migration et Développement Economique local (MIDEL).
- Convention de partenariat avec GIZ-PRODEL pour la réalisation de la Mesure de Performance Publique en Casamance.
- Convention de partenariat avec le BIT/IPEC dans la lutte contre le travail des enfants dans la communauté rurale de Taïba Ndiaye dans la région de Thiès.
- Protocole d'accord avec le programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PAREP) financé par le PNUD en appui à la politique de réduction de la pauvreté du Gouvernement.
 - Protocole d'accord avec le programme Dagoudane-Pikine financé par la Belgique,
 - Protocole d'accord avec le PADMIR/FENU pour la réalisation de l'ingénierie sociale autour des microprojets financés dans les localités de Lompoul-Sagatta Et Darou Mousty.
 - Protocole d'accord avec l'ONG SOS Sahel basée à Louga pour la réalisation de l'évaluation en cours du projet global des Niayes.





Sous la Coordination Technique de

M.Cheikhou Oumar FAYE,
Secrétaire exécutif ASADIC-TAATAAN

Equipe de Rédaction

M.Cheikhou Oumar FAYE
M.Saliou FAYE
Mme Ndeye Yacine SALL DIOP

Avec la collaboration de

M. Oumar WADE (Dakar-SENEGAL - Tél:+221 77401 34 39
[linkedin.com/in/oumar-wade-0297814a](https://www.linkedin.com/in/oumar-wade-0297814a))

Mme Fatoumata SY GUËYE (Chargée de programme FKA-Dakar)
Les Agences régionales de développement (ARD) de Kaolack, Kolda et Saint-Louis.